



Membre de FNE

Association Porte de l'Isère Environnement

PAROLES DE PIE

Mai 2026 - n°135

Sommaire

- Ra'pie'des actualités
- Carte postale pour Margot la Pie
- La lettre du vélo
- La plante du mois : l'Arum
- Compte rendu de la commission naturaliste du 14 avril 2026
- Convergence Vélo : Tous aux Balcons du Dauphiné le 7 Juin
- Assemblée générale ordinaire de l'APIE – 25 avril 2026
- Zoom sur l'exposition « QUE DEVIENDRA L'ARBRE COUPÉ ? »
- Les soirées démontage
- Marché aux fleurs de Saint-Quentin-Fallavier



RENDEZ-VOUS DU MOIS

Pour vous inscrire ou se renseigner :

contact@apie-asso.net / 04 74 95 71 21

Jeudi 07/05 à 17h : démontage de vélos et repas partagé à l'atelier Osez l'vélo de Bourgoin-Jallieu

Dimanche 17/05 dès 8h : Randonnée des fours à Sainte Blandine

Mardi 19/05 de 18h à 20h : Formation "régler son vélo pour une bonne position" à l'atelier Osez l'vélo de Bourgoin-Jallieu



www.apie-asso.net



Tel siège: 04 74 95 71 21 / 06 56 68 57 60

Tel OLV : 06 72 98 39 35



assoAPIE



contact@apie-asso.net

olv@apie-asso.net



apie.asso



Siège : Parc de Fallavier
2 rue de la Buthière 38090
Villefontaine

Ra'pie'des actualités



Magali est partie 4 jours au fin fond du Vercors pour une formation "conter en chemin". L'idée étant de proposer désormais sur notre territoire des balades naturalistes contées ! De quoi charmer petits et grands.



Magali a animé une matinée à la découverte des chants d'oiseaux sur la commune de Valencin, une vingtaine de personnes ont pu s'initier à la reconnaissance des mélodies des nos amis à plumes. Elle a également animé pour la médiathèque de Villefontaine, une découverte de la forêt et de ses écosystèmes.



Les ateliers vélos seront ouverts pendant les ponts du mois de Mai, n'hésitez pas à passer !



Le suivi reptiles de la Réserve Naturelle Régionale de l'Étang de Saint-Bonnet a débuté. Les premières observations de Couleuvre verte et jaune, Couleuvre helvétique et Couleuvre d'Esculape ont pu être faites. Un vrai plaisir pour les yeux !

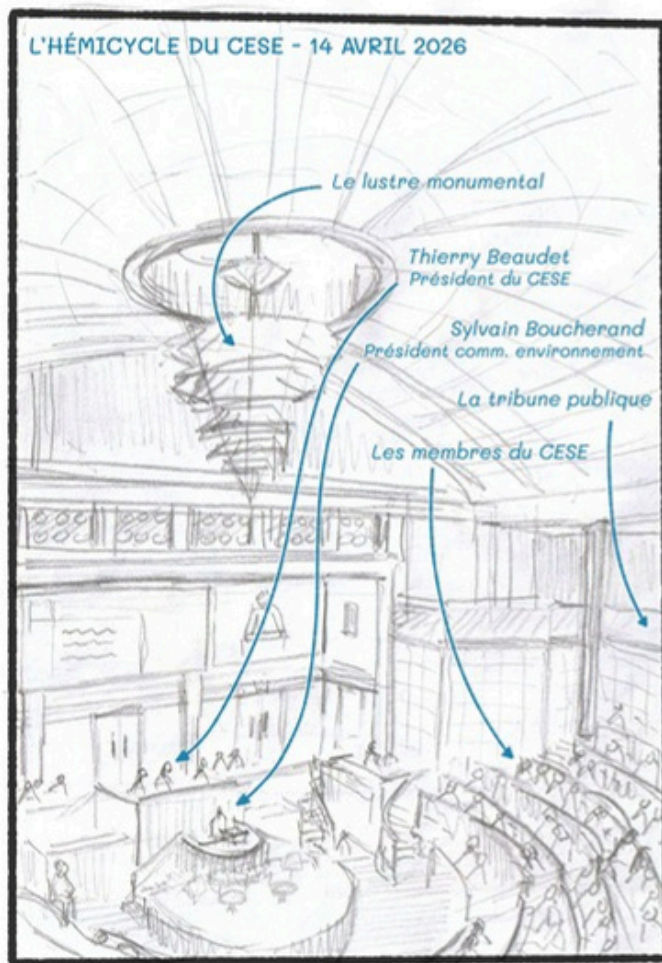
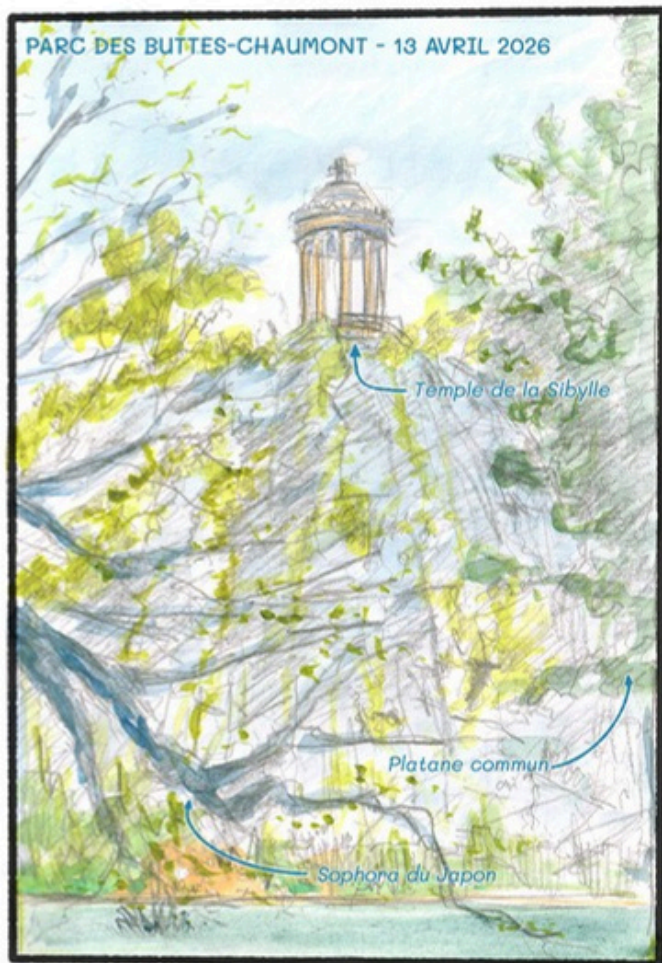


Les Œdicnèmes criards sont en pleine période de reproduction. La ponte des œufs et un comportement de couvaison ont été identifiés pour deux couples suivis. Leur nid a été balisé afin d'échapper aux roues des tracteurs et des tondeuses.

Les suivis se poursuivent, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous prêter main forte !

Carte postale pour Margot la Pie

Par Vincent GUERARD



Margot l'Apie
2 Rue de la Buthière
38090 Villefontaine

le 14 avril 2026

Salut Margot !

Il y a quelques jours j'ai quitté la vallée de la Bourbre pour la Seine parisienne. J'ai commencé mon périple en allant gribouiller quelques croquis au parc des Buttes-Chaumont. Mais c'est ensuite au Palais d'Iéna, où siège le Conseil économique social et environnemental que je me suis rendu. Méconnu du grand public, le CESE est la troisième assemblée constitutionnelle, qui réunit les représentants de la « société civiles organisée » pour conseiller le Gouvernement et le Parlement dans l'élaboration des politiques publiques. La séance plénière du jour est un peu particulière puisqu'il s'agit de la dernière du mandat 2021-2026. Mais avant de clore cette mandature, la commission environnement et son président Sylvain Boucherand ont présenté une étude à propos de l'intégration des limites planétaires dans les décisions publiques et privées. Si tu es curieux-se, je te conseille d'aller jeter un œil pour en savoir plus : <https://www.lecese.fr>

Vincent

La lettre du vélo...

Par Jean-Christophe

Suite à l'adoption d'un vélo, Jean-Christophe a retrouvé au fond d'une sacoche du guidon un petit mot doux à destination du futur propriétaire...un peu de poésie dans ce monde de brute..

"Bonjour,

Je suis un vélo offert à C par sa famille et ses amis à l'occasion de ses 50 ans lors d'une fête bien sympathique au Cirque de Saint Mème en Chartreuse.

Je vais avoir 28 ans cette année (quel âge a C maintenant?) j'ai toujours été un bon compagnon, l'été dernier j'ai encore parcouru les pistes cyclables de l'île de Ré.

C commence à avoir quelques difficultés dans les montées, aussi elle a décidé de me donner à Oser le Vélo, elle m'a dit qu'une personne allait m'adopter afin de prendre soin de moi et de découvrir avec elle de nouveaux horizons, C est rassurée, elle m'aimait beaucoup, elle pense que je vais t'aider et que nous deviendrons nous aussi de bons compagnons d'escapade."



La plante du mois : l'Arum

Par Régis Curt

Une fleur piège à mouches

Le printemps est maintenant bien avancé, nous pouvons dès à présent nous intéresser à une plante dont la floraison est bien particulière : l'Arum. En France, nous pouvons observer facilement deux espèces d'Arums : *Arum maculatum* (Arum tacheté ou Gouet tacheté) et *Arum italicum* (Arum d'Italie) de la famille des Aracées.

L'Arum est une plante vivace possédant un rhizome en forme de tubercule d'où partent les feuilles de l'année. Pour *A. italicum*, les feuilles apparaissent en automne pour disparaître l'été suivant, alors que dans le cas de *A. maculatum* les feuilles apparaissent au printemps et disparaissent également en été. D'une hauteur de 20 à 50 cm les feuilles sont triangulaires avec deux oreillettes triangulaires écartées. Généralement les feuilles de l'Arum d'Italie sont veinées de blanc.



C'est du côté de la fleur que l'on observe une morphologie très particulière. En effet, l'inflorescence se présente sous la forme d'un spadice (brun-violet pour *A. maculatum*, jaune pâle pour *A. italicum*) entouré par une spathe, sorte de grande feuille membraneuse qui enveloppe les organes reproducteurs. Si l'on ouvre le renflement à la base de la spathe on découvre, disposés en quatre étages en partant du bas : les fleurs femelles (petites boules blanches), une rangée de filaments, les fleurs mâles (produisant le pollen) et enfin une nouvelle rangée de filaments. Cette anatomie cache un mode pollinisation très particulier. Le spadice produit de la chaleur et émet de substances odorantes (odeurs d'excréments) pour attirer des insectes (essentiellement des mouches). Ces insectes sont retenus prisonniers par les filaments dans la chambre le temps (24h) que les étamines libèrent le pollen qui sera véhiculé par les mouches lorsque les filaments seront flétris leur permettant ainsi de sortir.



Arum maculatum



Arum italicum



Fruits

A maturité, les fruits forment une grappe rouge très visible. ils sont toxiques.

Arum maculatum est répandu dans toute la France, en milieu forestier. *Arum italicum* est plutôt présente dans le sud de la France et est aussi une plante d'ombre. *A. italicum* doit son expansion à son usage horticole pour son feuillages décoratif en hiver.

Pour en savoir plus sur les secrets de l'Arum : [arums](#)

Compte rendu de la commission naturaliste du 14 avril 2026

Un dizaine de naturalistes se sont retrouvés au local le 14 avril dernier.

La soirée a commencé par un exposé de Térésa consacré à deux plantes messicoles (associées aux cultures) : la pensée des champs et la nielle des blés. Ce sont les deux espèces végétales totem choisies en 2026 (espèces que nous recherchons spécifiquement pour enrichir notre base de données naturalistes du territoire).

La pensée des champs (*Viola arvensis*) est relativement courante. C'est une petite plante (40 cm maximum). Les feuilles sont ovales ou lancéolées à bord crénelé. Les fleurs sont solitaires portées par un long pédoncule, les pétales sont de couleur blanche, jaune pour celui orienté vers le bas, avec parfois un peu de bleu au sommet de pétales orientés vers le haut. On trouvera la pensée des champs dans les cultures, les fiches, sur le bord des routes. Elle affectionne les sols perturbés, riches en azote.



@Photo Télabotanica

La nielle des blés (*Agrostemma githago*) est, quant à elle, beaucoup plus rare chez nous. Cette plante, peu ramifiée peut se développer jusqu'à un mètre de hauteur, les feuilles sont linéaires, soyeuses. Les fleurs sont portées par un long pédoncule, comportent cinq pétales soudés de couleur rose violet. La floraison survient de mai à août. La nielle apprécie les sols argilo-calcaires ou limoneux. On la trouvera dans les champs de céréales, les prés, les bords de chemin.

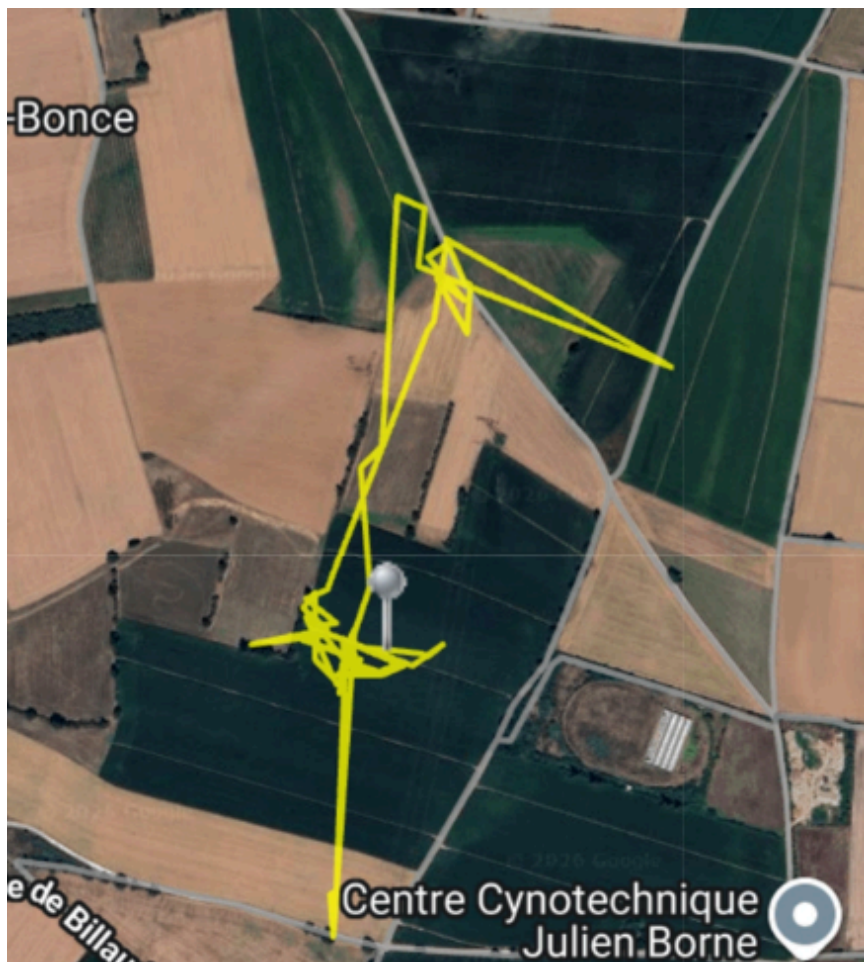


@Photo Télabotanica

Damien nous a ensuite présenté les premiers résultats de ses prospections chiroptères (chauve-souris) sur les communes de Bonnefamille, Roche, Vaulx Milieu, Oytier Saint Oblas. Une grande masse de données à analyser plus finement, particulièrement pour la mise à jour des données des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique Floristique (ZNIEFF). Par ailleurs nous envisageons la pose de balises sur le futur tracé de la ligne Lyon-Tyrin.

Un point sur la castor a été fait. En février, deux individus ont été victimes d'une collision sur la D1006 aux abords de la Verpillière. Les deux Castors (un adulte et un jeune venaient de l'Espace Naturel Sensible d'Ecorcheboeuf et cherchaient sans doute à remonter l'Aillat Aucun passage à faune n'est adapté au Castor dans ce secteur, c'est cherchant à traverser la route qu'ils ont été écrasés.

Jean-Yves nous a rendu compte de l'avancement du suivi de la population d'Œdicnèmes criards dans notre secteur. Nous avons 10 à 15 couples à suivre, principalement dans la zone logistique. Nous remarquons que ces oiseaux ont tendance à délaisser les terres agricoles pour les espaces interstitiels de la zone d'activité, ainsi que les toitures des entrepôts. Il ne reste qu'un seul individu équipé d'une balise GPS permettant de suivre avec précision les déplacements de l'oiseau (voir image ci-contre) Ce suivi demande énormément d'investissement en temps passé aux naturalistes.



Prochaine commission naturaliste : le 12 mai à partir de 19h30 au local de l'APIE. La commission est ouverte à tous !

Convergence Vélo : Tous aux Balcons du Dauphiné le 7 juin

Par Clément

L'association mobilités douces Nord-Isère, avec l'aide de la communauté de communes de Balcons du Dauphiné, coordonne pour la seconde année une convergence à vélo qui aura lieu le **dimanche 7 juin**.

Le principe est simple : rassembler tous les cyclistes du territoire lors d'une manifestation festive et revendicative, afin de promouvoir le vélo comme moyen de transport.

Osez l'Vélo proposera deux cortèges pour rejoindre la gare de Saint Hilaire de Brens, le lieu d'arrivée de la Convergence 2026. A l'arrivée, une buvette et quelques animations vous seront proposées !

La balade est gratuite et accessible à toutes et à tous, pour les petits comme pour les grands. Attention, l'allée-retour fait 35 km. Au retour, nous emprunterons quelques chemins de traverse donc les vélos de course typés route sont à éviter.

Vous pouvez nous rejoindre individuellement mais si vous le souhaitez, deux départs groupés sont proposés :

- Rendez-vous devant la mairie de Bourgoin-Jallieu à 9h
- Rendez-vous devant l'atelier Osez l'Vélo de Villefontaine à 9h

La Convergence sera l'occasion de participer à une sortie agréable, collective et colorée tout en rencontrant nos voisins des Balcons du Dauphiné. Au total, une dizaine de départs seront proposés pour espérer dépasser les 150 participants de l'an dernier. On relève le défi ?

Si la distance vous effraie, nous vous proposerons le 20 septembre la rando des voies cyclables pour découvrir les aménagements cyclables entre Bourgoin-Jallieu et Villefontaine. Ce sera l'occasion d'appréhender ensemble la distance, l'endurance et le dénivelé.

Plus d'infos au 06 72 98 39 35 ou dans nos ateliers.



Quelques cyclo-bénévoles lors de la reconnaissance du parcours le lundi 27 avril.

Assemblée générale ordinaire de l'APIE – 25 avril 2026

Conformément à la décision prise lors de l'AG du 7 mars 2026, une nouvelle Assemblée générale ordinaire a été tenue le samedi 25 avril 2026 à Villefontaine. Cette Assemblée générale était exclusivement consacrée à une proposition de résolution concernant les accès français du projet de liaison Lyon-Turin en Nord-Isère.

Le texte proposé lors de l'AG du 7 mars a été retravaillé en Conseil d'administration le 8 avril 2026 et envoyé aux adhérents avec la convocation. Après discussion, le projet a été soumis au vote des adhérents, il a été adopté par 48 voix « pour » et 2 voix « contre ».

Voici la résolution adoptée :

Résolution concernant les accès français du projet de liaison Lyon-Turin en Nord-Isère

Dans un contexte de crise climatique et d'effondrement de la biodiversité, une remise en cause globale de nos modes de vie et de consommation est indispensable. Parmi les évolutions nécessaires, le ferroutage constitue une solution à privilégier pour réduire l'impact des transports.

Considérant la Charte de l'environnement du 2 mars 2005 et annexée à la Constitution,

Considérant que les accès français du projet Lyon-Turin impactent notre territoire, dans le périmètre d'intervention de l'APIE,

Considérant le rapport du Conseil d'orientation des infrastructures publié le 3 avril 2026 qui préconise la poursuite de travaux du tunnel transfrontalier pour une livraison en 2035 et recommande que : « *les 4 grands projets assurant l'accès au tunnel transfrontalier Lyon-Turin et concourant à la désaturation de l'étoile ferroviaire lyonnaise s'ordonnent selon le phasage suivant :*

- *une priorité absolue doit être accordée à l'aménagement de la ligne existante Dijon-Modane pour être en mesure d'accueillir le trafic fret attendu à la mise en service du tunnel en 2035, tout en préservant les circulations de voyageurs ;*
- *la réalisation de la phase 1 du CFAL Nord est urgente et prioritaire pour une mise en service en 2035 afin de répondre tant à l'échéance de livraison du tunnel Lyon-Turin qu'à l'objectif de désaturation de l'étoile ferroviaire lyonnaise ;*
- *une accélération du calendrier des différentes phases de la mise à 4 voies entre Saint-Fons et Grenay sera recherchée pour un achèvement avant 2039 ; ce projet est une brique essentielle et invariante de l'ambition globale de désaturation de l'EFL ;*
- *la finalisation des études d'APD de la première phase des accès et la sécurisation de la DUP des accès neufs avant 2028 sont à mener en priorité. La décision de lancement de la réalisation des accès neufs sera conditionnée au suivi et à l'analyse des perspectives et du rythme d'évolution des trafics de fret et à une montée en charge des différents trafics sur la ligne existante après la mise en service du tunnel ».*

Considérant l'ancienneté de la DUP de Grenay – St Jean de Maurienne (décret du 23 Aout 2013) basée sur les prospectives d'augmentation des échanges de marchandises entre la France, l'Italie et l'Europe de l'Est qui se sont avérées largement surestimées.

Considérant l'urgence des mesures à prendre pour la réduction des gaz à effet de serre, la mise en service de la ligne prévue en 2045 au plus tôt, et la durée d'amortissement de l'impact carbone du chantier (évaluée de 25 à 50 ans par la Cour des comptes d'Europe en 2020, « *Infrastructures de transport de l'UE : accélérer la mise en œuvre des mégaprojets pour générer l'effet de réseau dans les délais prévus* »)

Considérant les impacts prévisibles sur les milieux naturels, les terres agricoles et la ressource en eau (sources, nappes et zones humides) de notre territoire : traversée d'espaces naturels protégés (Confluence Bourbre-Catelan, Bois des Carriaux, E.N.S Ecorcheboeuf/marais de Ville, E.N.S des lacs Clair Jublet Mort et Gris),dégradation des corridors de connexion écologique, perte d'environ 200 ha de terres agricoles,...

Considérant les besoins d'investissements actuels pour le train sur notre territoire (SERM Lyonnais, CFAL-Est, mise à 4 voies Grenay-Saint Fons) qui seront en compétition budgétaire avec la section française du Lyon-Turin,

Considérant que les besoins de mesures compensatoires réglementaires à venir seront très importants et seront de fait très difficiles à trouver pour être à la hauteur des enjeux.

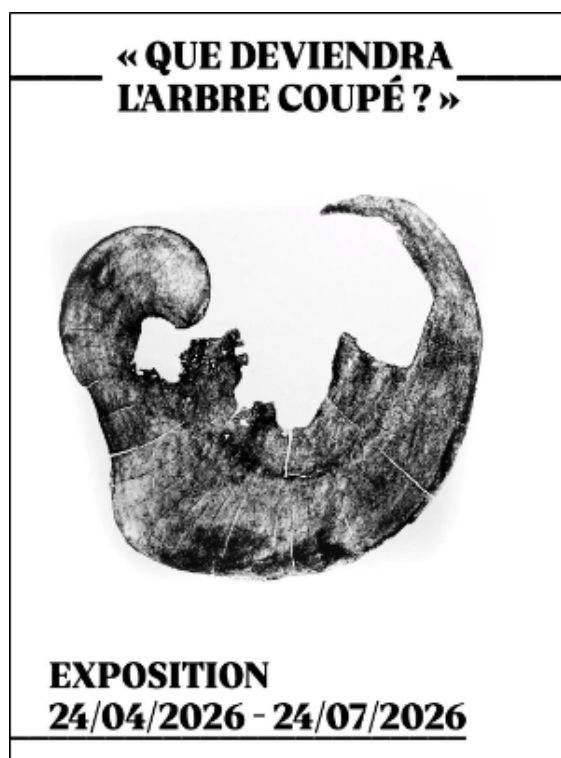
Considérant l'absence de débat public organisé sous la tutelle de la Commission Nationale du Débat Public pour ce projet,

L'APIE, réunie ce jour en assemblée générale ordinaire :

1. Considère que les études et projections ayant servi de base à la Déclaration d'Utilité Publique de la section Grenay – St Jean de Maurienne (décret du 23 Aout 2013) sont caduques.
2. Exprime son opposition à la poursuite du projet de nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin (NLFLT).

Zoom sur l'exposition « QUE DEVIENDRA L'ARBRE COUPÉ ? »

Par Clément



Rendez vous à la médiathèque de Bourgoin-Jallieu du 24 avril au 24 juillet 2026 par Mathéo FORETAY

Un arbre abattu pour son creux, abattu pour un futur bâtiment, abattu pour une fête, un arbre abattu pour le papier du dernier livre de Penone ou Francis Hallé. L'arbre pousse jusqu'à l'humain, qui le poussera à bout de souffle.

Que deviendra L'arbre coupé ?
Une table, un coffrage pour le béton, un paillage pour le parc, les pages du dernier livre de la médiathèque.

Que restera-t-il de cet arbre ?
Que contenait le corps de cet arbre pour justifier meurtre et torture ?

Ces questions sont celles qui traversent l'artiste Mathéo FORETAY, né à Bourgoin-Jallieu en 2005. Sa pratique artistique et son rapport au vivant ont été influencés par ses photographies animalières qu'il fait depuis ses 14 ans avec son ami Joris FORGET.

À la manière de sa pratique photographique Mathéo récolte aujourd'hui des images et des formes, laisse et relève des empreintes. Forcé de constater que les empreintes animales dans les forêts Berjalliennes, à l'époque de ses photos animalières sont passées de Chevreuil, Bécasse des bois, Petit Gravelot, au Golden Retriever, promeneur et cycliste.

Seul quelques espèces sauvages comme le Castor d'Europe perdurent dans la forêt des Setives à Bourgoin-Jallieu. Une espèce protégée, présente et connue depuis des années dans la zone. Comme l'humain le Castor coupe des arbres, mais le Castor lui comprend et connaît la forêt et les zones humides. Alors depuis 1968, en France, toute atteinte à un spécimen ou à son habitat est passible de 150 000 € d'amende et de 3 ans d'emprisonnement...

Une autre exposition de l'artiste est visible actuellement

Dans le parc des Mûriers, proche des Setives, zone de la Maladière, l'exposition FAUNE BERJALLIENNE de Mathéo FORETAY et Joris FORGET.



Les soirées démontage.

Par Guy Valentin

Vous avez sans doute remarqué qu'en parcourant la rubrique « *Rendez-vous du mois* » de chaque Paroles de Pie, il est proposé une soirée démontage à l'atelier Osez l'Vélo de Bourgoin-Jallieu.

Ce rendez-vous mensuel, le premier jeudi du mois, existe depuis la création du premier atelier vélo de l'APIE à Bourgoin Jallieu. Les objectifs sont de faire de la place dans le local en démontant les vélos jugés trop compliqués à remettre en circulation, de récupérer des pièces de rechange pour réparer d'autres vélos, de permettre à tout à chacun de faire de la mécanique sans avoir peur de détraquer son vélo, de passer un temps convivial autour des outils mécaniques puis des fourchettes et autres couverts, etc...



Vous trouverez toujours quelqu'un pour vous aider à moins que ce ne soit vous qui aidiez les autres !

Pour participer il suffit d'être à jour d'adhésion à l'APIE, il n'est pas utile de s'inscrire. Les mineurs qui ont déjà l'habitude de venir lors des permanences peuvent venir seuls, les autres doivent être accompagnés d'un parent. Les parents moins à l'aise en mécanique que leur enfant peuvent partager la deuxième partie de soirée avec la bonne excuse de venir chercher leur fille ou leur garçon.

Selon votre disponibilité et vos affinités pour les clés ou les fourchettes, vous pouvez venir à partir de 17h pour le démontage ou à partir de 19h uniquement pour le repas. Bien évidemment, vous pouvez participer à l'ensemble de la soirée.

Vers 19h, les pieds supports de vélos sont remplacés par des tables et chaises pour partager les victuailles que chacun et chacune a préparé.



Les soirées d'hiver, le repas débute par une bonne soupe de Bernadette et Jean-Paul.



Marché aux fleurs de Saint-Quentin-Fallavier

Les bénévoles de l'APIE ont participé ce **Vendredi 24 Avril** au marché aux fleurs de la commune de Saint-Quentin-Fallavier.

Producteurs locaux, plantes de saison, ruche vitrée, dégustation de miel, écopâturage, compostage et ateliers durables ont rythmé l'après-midi.

Une de nos botanistes bénévole Sabine à animé une sortie découverte des plantes sauvages sur le parc des allinges.

Au niveau du stand, placé devant la mairie, nous avons par le biais d'une maquette ludique et pédagogique présenté les aménagements que l'on peut mettre en place pour favoriser la faune dans son jardin (nichoirs, hibernaculum, mare, hôtel à insectes, murs en pierres sèches, tas de bois, etc...).

Merci encore à Lucie, Vincent, Sabine, Sophie et Thalie pour leur présence lors de cet événement local.



**Vous avez découvert l'association récemment ?
Faites-nous part de vos impressions !
Et si vous désirez participer à la prochaine lettre
« Paroles de pie »,
je vous invite à m'envoyer vos articles avec
éventuellement une photo
à contact@apie-asso.net avant le 25 du mois**

A bientôt,

Margot la Pie

